



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 février 2020

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR

Le vingt sept février deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à Pascal LE LIBOUX, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Frédéric TOUSSAINT à Yves GUYOT, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur LE CORFF Jean-François** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2020.02.013

BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Thierry FALQUERHO

Considérant que le budget 2020 doit être soumis à l'assemblée, ce dernier a été élaboré dans les conditions suivantes :

Compte tenu de l'assujettissement à la TVA de cette activité, le budget est présenté hors taxes. Les montants de la TVA facturée aux différents utilisateurs transitent dans les caisses de la Ville avant d'être reversés aux services fiscaux déduction faite de la TVA payée par la Ville.

Le compte administratif 2019 ayant été préalablement soumis à l'assemblée, le résultat de l'exercice 2019 est intégré dans le budget primitif 2020.

Le budget primitif du budget annexe de la chaufferie bois et du réseau de chaleur s'équilibre globalement comme suit :

	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Rappel BP 2019	Proposition BP 2020	Rappel BP 2019	Proposition BP 2020
FONCTIONNEMENT	214 594,00	336 223,47	214 594,00	336 223,47
INVESTISSEMENT	40 629,00	80 459,00	40 629,00	80 459,00
TOTAL	255 223,00	416 682,47	255 223,00	416 682,47

La section d'investissement prévoit les crédits pour le remboursement de l'emprunt (26 180€), les écritures nécessaires à l'amortissement des subventions (14 702€) ainsi qu'une somme de 40 376 € pour d'éventuels travaux ou acquisition d'équipements.

Les recettes de la section d'investissement proviennent des dotations aux amortissements des installations techniques (40 629€) et la reprise du résultat 2019 (39 830€).

Le budget de la section de fonctionnement est établi sur la base d'une production de chaleur de 2 291 000 kWh (moyenne des six dernières années) et d'une consommation de 846 tonnes de plaquettes valorisées à 65 € (prix estimé d'acquisition des plaquettes de bois) soit 55 000 €.

Les autres dépenses concernent essentiellement :

- La maintenance des installations : 27 000 €
- L'entretien des installations 28 645 €
- Les charges financières : 10 884 €
- Les charges de personnel : 8 000 €
- Les dotations aux amortissements : 40 629 €
- Le gaz : 25 200 €

Le budget est équilibré par les redevances facturées aux usagers pour un montant HT de 187 559 € et par l'amortissement des subventions pour 14 702€.

La reprise de l'excédent 2019 est intégré au budget pour :

Investissement : 39 830 €

Fonctionnement : 133 960.47 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 3 février 2020,

Vu l'avis de la commission ressources en date du 10 février 2020

Vu le rapport présenté

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** le budget primitif 2020 du budget annexe de la Chaufferie et du réseau de chaleur

Délibération adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, 3 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU